PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR









QU'EST-CE QUE LE CMJ?







Le Conseil Municipal Junior est une instance démocratique qui permet aux jeunes des classes de CM1/CM2 des écoles veauchoises de s'impliquer dans la vie de la commune. Au sein du CMJ, on s'écoute, on propose des idées, on met en place des projets utiles à tous, on participe aux commémorations, cérémonies officielles, évènements locaux....

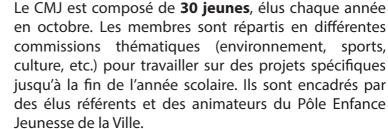


Il a pour **objectifs** de

- Donner la parole aux jeunes et les associer aux actions locales
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.
- Réaliser des projets pour améliorer le cadre de vie.









30 JEUNES ÉLUS

























VOTER UN ACTE CITOYEN IMPORTANT.

Voter c'est exprimer son avis, ses idées à travers le choix d'une ou plusieurs personnes pour nous représenter. Pour connaître les idées et propositions de ceux qui se présentent c'est important de lire leurs propositions, discuter ...



QUI PEUT-ÊTRE CANDIDAT?

Tous les élèves veauchois de CM1 domiciliés sur la commune. Les candidats sont élus par les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et

CM2, pour deux ans. École les Glycines : 5 sièges École Marcel Pagnol : 5 sièges École Saint-Laurent : 5 sièges

COMMENT FONCTIONNE LE VOTE?

Le vote est secret pour permettre à chacun de voter librement sans être influencé. Le vote se fait dans un isoloir où l'on glisse dans une enveloppe le papier imprimé avec les noms des candidats de son choix. Le

soir du vote, on procède au dépouillement : les voix pour les candidats sont ainsi comptabilisées et ceux qui ont obtenu le plus de voix sont ainsi élus.

























COMMENT PRÉSENTER MA CANDIDATURE?

J'ai un ou plusieurs projets que je veux présenter à mes camarades pour ma ville et qui pourront bénéficier à tous

Pour me présenter, je crée mon affiche sur une feuille où :

- J'écris le titre : l'élection du Conseil Municipal Junior.
- Je donne un titre à mon projet et j'écris une petite description.
- J'ajoute des dessins ou des images et des slogans qui me correspondent.
- Je demande l'autorisation à mes parents, je remplis le dossier CMJ et je l'apporte au pôle Enfance-Jeunesse.
- Je présente mon projet à l'ensemble des classes.
- Avec l'autorisation, j'accroche mon affiche dans un lieu visible de l'école.

QUELQUES RÉALISATIONS DU CMJ











